CAISSE DE MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE DES CHARENTES

Mention d'information (n°2025-05)

ARCHIVES
Gestion des archives

La Mutualité Sociale Agricole des Charentes met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « **Archives** » ayant pour finalité la gestion des entrées et sorties des dossiers adhérents papiers situés aux archives.

Ce traitement, qui concerne les assurés et le personnel de la MSA des Charentes, est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par la Caisse de la MSA des Charentes.

Les catégories d'informations traitées sont les suivantes :
- Données d'identification
- Autres données (législation, date d'entrée, date de sortie, numéro de classement)

Les données sont conservées jusqu'au décès de l'assuré.

Les destinataires des données sont les agents habilités de la MSA des Charentes.

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général à la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et d'effacement des données qui vous concernent.

Les droits s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur Général de la caisse de Mutualité Sociale Agricole des Charentes ou à son Délégué à la protection des données (DPO).

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) 3 Place de Fontenoy TSA – 80715 PARIS CEDEX 07